

Nouvelle-Calédonie : “Nous, élus des Outremer demandons solennellement au Gouvernement le retrait immédiat du projet de loi de réforme constitutionnelle”

En reconnaissant l'existence d'un peuple autochtone et colonisé, l'accord de Nouméa conclu en 1998 a ouvert la voie à un processus de décolonisation et d'évolution institutionnelle pacifié.

Alors que les accords de Nouméa prévoyaient une composition précise du corps électoral, le projet de loi constitutionnelle présenté par le gouvernement revoit les modalités d'organisation des scrutins pour définir l'avenir du territoire calédonien.

En effet, le projet de loi constitutionnelle organise l'ouverture du scrutin provincial calédonien aux résidents installés depuis au moins dix ans sur l'île. Cette modification sans consensus de tous les partenaires, constitue une trahison de l'esprit et de la lettre des accords de Matignon et Nouméa.

Les révoltes qui frappent la Nouvelle-Calédonie ont causé la mort de 6 personnes. Nous adressons nos condoléances aux familles des personnes décédées et à l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky.

Face à cette situation d'insurrection, le gouvernement a décrété l'état d'urgence.

La réponse sécuritaire qui consiste à mettre en place des mesures exceptionnelles - interdictions de circulation, assignations à résidence, perquisitions... ainsi que l'envoi de policiers et gendarmes supplémentaires - n'apporte pas de solution.

Ces réponses répressives risquent d'engendrer une spirale de violence et de compromettre le retour au calme attendu.

Seule la réponse politique mettra fin à la montée des violences et empêchera la guerre civile.

Nous, élus des Outremer **demandons solennellement au Gouvernement le retrait immédiat du projet de loi de réforme constitutionnelle** visant à changer le corps électoral pour les élections en Nouvelle-Calédonie-Kanaky comme préalable à la **reprise d'un dialogue apaisé avec l'ensemble des parties prenantes en renouant avec l'esprit des accords de Nouméa pour la construction d'un avenir commun.**

Signataires :

- **Huguette Bello**, présidente de la Région Réunion
- **Guy Losbar**, Président du conseil départemental de la Guadeloupe
- **Serge Letchimy**, Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de la Martinique
- **Gabriel Serville**, président de la Collectivité Territoriale de Guyane

- **Younous Omarjee**, député européen
- **Robert Xowie**, sénateur de Nouvelle-Calédonie
- **Karine Lebon**, députée de la 2ème circonscription de La Réunion
- **Emeline K/Bidi**, députée de la 4ème circonscription de La Réunion
- **Jean-Hugues Ratenon**, député de la 5ème circonscription de La Réunion
- **Frédérik Mayo**, député de la 6ème circonscription de La Réunion
- **Perceval Gaillard**, député de la 7ème circonscription de La Réunion
- **Evelyne Corbière-Naminzo**, sénatrice de La Réunion
- **Tematai Le Gayic**, député de la 1ère circonscription de Polynésie Française
- **Steve Chailloux**, député de la 2ème circonscription de Polynésie Française
- **Mereana Reid Arbelot**, députée de la 3ème circonscription de Polynésie Française
- **Jiovanny William**, député de la 1ère circonscription de Martinique
- **Marcellin Nadeau**, député de la 2ème circonscription de Martinique
- **Jean-Philippe Nilor**, député de la 4ème circonscription de Martinique
- **Frantz Gumbs**, député de la 1ère circonscription de Saint-Barthélemy et Saint-Martin
- **Olivier Serva**, député de la 1ère circonscription de Guadeloupe
- **Max Mathiasin**, député de la 3ème circonscription de Guadeloupe

- **Elie Califer**, député de la 4ème circonscription de Guadeloupe